



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

Commission des affaires juridiques

2009/2178(INI)

13.1.2010

PROJET DE RAPPORT

sur le renforcement de l'application des droits de propriété intellectuelle sur le
marché intérieur
(2009/2178(INI))

Commission des affaires juridiques

Rapporteure: Marielle Gallo

PR_INI

SOMMAIRE

	Page
PROPOSITION DE RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN.....	3

PROPOSITION DE RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

sur le renforcement de l'application des droits de propriété intellectuelle sur le marché intérieur (2009/2178(INI))

Le Parlement européen,

- vu la communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social européen du 11 septembre 2009 sur le renforcement de l'application des droits de propriété intellectuelle dans le marché intérieur (COM(2009)0467),
 - vu la résolution du Conseil « Compétitivité » du 25 septembre 2008 sur un plan européen global de lutte contre la contrefaçon et le piratage,
 - having regard to the Directive 2000/31/EC of the European Parliament and of the Council of 8 June 2000 on certain legal aspects of information society services, in particular electronic commerce, in the Internal Market (Directive on electronic commerce),
 - having regard to the Directive 2001/29/EC of the European Parliament and of the Council of 22 May 2001 on the harmonisation of certain aspects of copyright and related rights in the information society,
 - having regard to Council Regulation (EC) No 1383/2003 of 22 July 2003 concerning customs action against goods suspected of infringing certain intellectual property rights and the measures to be taken against goods found to have infringed such rights,
 - vu la Directive 2004/48/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relative au respect des droits de propriété intellectuelle,
 - having regard to Directive 2009/24/EC of the European Parliament and of the Council of 23 April 2009 on the legal protection of computer programs,
 - having regard to the European Parliament legislative resolution of 25 April 2007 on the amended proposal for a directive of the European Parliament and of the Council on criminal measures aimed at ensuring the enforcement of intellectual property rights,
 - having regard to the Commission Strategy for the Enforcement of Intellectual Property Rights in Third Countries of 2005 and to the Commission Staff Working Document IPR Enforcement Report 2009,
 - vu l'article 48 de son règlement,
 - vu le rapport de la commission des affaires juridiques (A7-0000/2010),
- A. considérant que les infractions des droits de propriété intellectuelle, entendus comme toute atteinte aux toutes droits de propriété intellectuelle, tels que les droits d'auteur, les marques, dessins ou brevets, constituent une menace réelle pour la santé, la sécurité des consommateurs mais aussi pour notre économie et nos sociétés,

- B. whereas in order to properly address the question of IPRs enforcement in the internal market, it is important to take into consideration not only the EU territory, but also the situation at its external borders and in third countries,
- C. whereas reliable data concerning the scale of IPRs infringement are inconsistent, incomplete, insufficient and dispersed,
- D. considérant que l'innovation et la créativité constituent une valeur ajoutée considérable pour l'économie européenne et qu'il convient, compte tenu du contexte économique, de faire en sorte de les préserver et de les développer,
- E. considérant que la violation des droits de propriété intellectuelle est une problématique horizontale qui touche tous les secteurs industriels et en particulier les industries créatives et innovantes,
- F. considérant que le phénomène de piratage en ligne a atteint des proportions très inquiétantes en particulier pour les secteurs des industries de contenus créatifs et que le cadre juridique en place s'est avéré incapable d'assurer de manière efficace la protection des titulaires des droits sur internet et l'équilibre entre toutes les intérêts, y compris les intérêts des consommateurs,
- G. considérant que, à l'exception de la législation sur les sanctions pénales, un cadre juridique communautaire existe déjà en ce qui concerne le phénomène de contrefaçon et de piratage des biens physiques, mais des lacunes persistent en ce qui concerne la lutte contre le piratage sur internet,
- H. considérant que la directive 2004/48/CE relative au respect des droits de propriété intellectuelle sur le marché intérieur n'a pas fait l'objet d'une évaluation des mesures qu'elle prévoit en termes de protection des droits,
- I. whereas in case of patents, their protection is crucial in order to efficiently fight against patent violations; whereas the question of the unified patent system at the EU level has yet to be resolved,
- J. whereas there are evidenced connections between various forms of organised crime and IPRs infringements, in particular counterfeiting and piracy,
1. Accueille favorablement la communication de la Commission du 11 septembre 2009 visant aux mesures non-législatives supplémentaires; regrets however that the communication does not deal with the completion of the legislative framework;
 2. Calls on the Commission to urgently present a comprehensive IPR strategy addressing all aspects of IPRs, including their enforcement;
 3. Estime que la Commission devrait prendre en compte les aspects de droit de propriété intellectuelle dans toutes ses politiques ou initiatives législatives et de considérer ces aspects dans tout processus d'analyse d'impact dès lors qu'une proposition aurait des conséquences en matière de propriété intellectuelle;
 4. Does not share the Commission certitude that the current civil enforcement framework in

the UE is effective and harmonized to the extent necessary for the proper functioning of the internal market and reminds the Commission that the report on the application of Directive 2004/48/EC is essential to confirm those claims;

5. Calls on the Commission to draw up the report on the application of Directive 2004/48/EC, including an assessment of the effectiveness of the measures taken, as well as an evaluation of its impact on innovation and the development of the information society, in accordance with article 18(1) of that directive and, if necessary, to propose amendments; calls that this report includes also an assessment of the ways to strengthen and upgrade the legal framework with respect to Internet;
6. Does not share the Commission view that the principal body of laws with respect to IPRs enforcement is already in place; points out in this respect that negotiations on the directive on criminal sanctions has not been successfully concluded and calls on the Commission to put forward a new proposal on criminal sanctions under the Treaty of Lisbon;
7. Calls on the Commission to put forward adequate legislative proposals based on Article 118 of the TFUE which will address the issue of an effective EU patent system;

L'observatoire européen de la contrefaçon et du piratage ("l'Observatoire")

8. Recognizes the importance of a comprehensive and reliable information and data on all types of IPRs infringements for the development of evidence based and result oriented policy making;
9. Accueille favorablement la mise en place de l'Observatoire comme outil de centralisation des statistiques et des données qui serviront de base pour orienter les propositions à mettre en œuvre pour lutter de manière efficace contre les phénomènes de la contrefaçon et du piratage, y compris du piratage en ligne;
10. Wishes the Observatory to become a tool for collecting and exchanging data and information on all forms of all IPRs infringements;
11. Invite la Commission à clarifier les missions qui seront confiées à l'Observatoire et souligne que le succès de cet Observatoire dépend dans une large partie de l'implication et de la coopération de l'ensemble des acteurs, y compris les autorités nationales, les ayants droits, les organisations de consommateurs et les industries concernées, afin d'augmenter la transparence et de diminuer la duplication des efforts;
12. Calls on the Commission to inform the Parliament and the Council fully and comprehensively about the results of Observatory's activities through annual reports in which the Commission draws conclusions and proposes solutions necessary for enhancing the enforcement of IPRs;

Sensibilisation des consommateurs

13. Souligne la nécessité de mettre en place une campagne de sensibilisation à l'échelle européenne, nationale et locale sur les risques que représentent les produits contrefaits pour la santé et la sécurité du consommateur mais aussi l'impact négatif de la contrefaçon et du piratage sur l'économie et la société;

14. S'agissant du piratage et la vente de produits contrefaits en ligne, appelle l'ensemble des parties prenantes, y compris les fournisseurs d'accès, les plateformes de vente en ligne, les ayants droits, et les organisations de consommateurs à dialoguer sur les mesures concrètes d'alerte à mettre en place tels que des messages d'avertissements courts, visibles et pertinents;
15. Insiste sur la nécessité d'éduquer le jeune public afin de leur permettre de comprendre les enjeux de la propriété intellectuelle et d'identifier clairement ce qui est légal et ce qui ne l'est pas à travers des campagnes de sensibilisation ciblées, en particulier contre le piratage en ligne;

Lutte contre le piratage en ligne et protection des DPI sur internet

16. S'accorde avec la Commission pour reconnaître que des mesures non législatives complémentaires sont utiles pour renforcer l'application des DPI et en particulier les mesures résultant d'un dialogue approfondi entre les parties prenantes;
17. Regrette que la Commission n'ait pas évoqué ni traité de la délicate problématique du piratage en ligne qui constitue un aspect majeur de ce phénomène global à l'ère de la numérisation de nos sociétés et en particulier la question de l'équilibre entre le libre accès à internet et les mesures à mettre en œuvre pour lutter efficacement contre ce fléau; insiste que la Commission traite cette problématique dans son stratégie sur DPI;
18. Souligne que plusieurs facteurs ont permis le développement de ce phénomène et notamment les avancées technologiques; rappelle toutefois que ce phénomène constitue une violation des DPI auquel il convient de trouver les solutions appropriées et urgentes en fonction du secteur concerné;
19. Souligne que le soutien et le développement d'une offre légale diversifiée, attrayante et visible pour le consommateur peut contribuer à résorber ce phénomène mais reconnaît que cela n'est pas suffisant: piracy is today the biggest obstacle to the development of online legal offers and the EU risks to doom efforts to develop the legitimate online market if it does not recognise that fact and make urgent proposals to address it;
20. Insiste pour que l'ensemble des acteurs y compris les fournisseurs d'accès à internet participe au dialogue avec les parties prenantes afin de trouver les solutions appropriées dans le courant de l'année 2010, à défaut appelle la Commission à initier une proposition législative ou à modifier la législation existante notamment la directive 2004/48/CE afin de renforcer le cadre légale communautaire dans ce domaine en s'inspirant des expériences nationales;
21. Calls on the Commission to think broadly about methods for facilitating industry access to the digital market without geographical borders by addressing urgently the issue of multi-territory licences along with an effective and transparent system for rights management as this is a requirement for the growth in services which are legal and which meet consumer demand for ubiquitous, instant and customised access to content;

Dimension international et son influence sur le marché intérieur

22. Supports steps taken by the Commission in view of identifying best ways to further

improve the EU Custom Regulation which allows for the detention of goods suspected of infringing IPRs and is, as such, one of the pillars of the Union legal framework designed to IPRs enforcement;

23. Invite la Commission à développer une coopération innovante et renforcée entre l'administration et les différents secteurs industriels concernés;
24. Invite la Commission à intensifier sa coopération avec les pays tiers prioritaires en matière de propriété intellectuelle et à poursuivre ses efforts dans le cadre des négociations sur la propriété intellectuelle au sein de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, en particulier dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC);
25. Calls on the Commission to continue its efforts to further the negotiations on the plurilateral [Anti-Counterfeiting Trade Agreement \(ACTA\)](#) to improve the effectiveness of the IPR enforcement system against counterfeiting and to fully inform the Parliament on the progress and outcome of the negotiations.
26. Supports the continuation and enhancement by the Commission of bilateral cooperation initiatives, including "IP dialogues" with third countries and technical assistance projects;

Organised crime

27. Stresses the importance of fighting against organised crime in the area of IPRs, in particular counterfeiting and piracy; points out in this context the need for appropriate EU legislation on criminal sanctions and supports close strategic and operational cooperation between all the interested parties within the EU, in particular Europol, national authorities and private sector, as well as with non-EU states and international organisations;
28. Charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, au Comité économique et social européen et aux parlements et gouvernements des États membres.